



Contrôle fiscal : quels sont les documents demandés ?

Par **EmilyTs**, le **04/02/2021** à **13:53**

Bonjour,
Je voudrais savoir quels sont les documents demandés lors d'un contrôle fiscal d'une SARL ? Est-ce qu'il s'agit du grand livre et des journaux et balances ? Sur combien d'années ?
Je me suis posé la question parce que j'ai un comptable depuis 6 ans qui m'avait jamais fourni ces documents, je n'avais que le bilan et la liasse fiscale chaque année.
Est-ce que les contrôleurs demandent ces documents sur la dernière année ou bien les 3 ou 6 dernières années ? Est-ce que mon ex-comptable serait obligé de me fournir ces documents si je les lui demande ?
Merci.

Par **Visiteur**, le **04/02/2021** à **16:01**

Bonjour
Habituellement, le contrôle porte sur l'année en cours et les trois années précédentes.
Mais ce n'est pas une donnée certaine, car la réponse n'est pas la même selon la situation et l'objectif du contrôle; la situation de l'entreprise, le motif de la procédure et son déroulement qui poussent les investigateurs à remonter dans le temps...
Donc le contrôle fiscal peut éventuellement s'effectuer sur dix ans (droit de reprise de l'administration).